



HAL
open science

Les femmes dans l'ESS, des actrices engagées et inspirantes mais peu reconnues

Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella, Lisa Pleintel

► To cite this version:

Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella, Lisa Pleintel. Les femmes dans l'ESS, des actrices engagées et inspirantes mais peu reconnues. *Jurisassociations: le bimensuel des organismes sans but lucratif* [Juris associations], 2020, n°625, pp.27-29. halshs-03127794

HAL Id: halshs-03127794

<https://shs.hal.science/halshs-03127794>

Submitted on 4 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les femmes dans l'ESS, des actrices engagées et inspirantes mais peu reconnues

Qu'elles soient bénévoles ou salariées, les femmes constituent les forces vives de l'économie sociale et solidaire. Si on compte autant de femmes que d'hommes parmi les bénévoles, elles représentent 68% des effectifs salariés des organisations. Majoritaires, elles occupent cependant des emplois plus précaires et moins valorisés, et restent sous-représentées dans les instances de gouvernance. Leur pouvoir d'agir notamment dans le « care » et les solidarités, comme il a été démontré au cours de la crise de la Covid-19, est pourtant indéniable mais insuffisamment reconnu.

L'économie sociale et solidaire, une économie majoritairement portée par des femmes qui n'échappe pas aux inégalités femmes-hommes

Avec 68% de femmes parmi ses salarié.e.s, l'ESS constitue l'économie la plus féminisée. Leur emploi y est très fortement polarisé sur un nombre réduit de métiers comparativement à celui des hommes qui est mieux réparti. Ainsi, 11% des salariées de l'ESS occupent le métier d'aide à domicile, aide-ménagère ou travailleuse familiale et près d'un quart (23%) occupent l'un des 3 métiers suivants : aide à domicile, aide-soignante et agente de service hospitalier. Ces métiers, sur lesquels les femmes sont massivement représentées, sont peu rémunérés et offrent des conditions d'emplois plus précaires que la moyenne, avec un cumul des contrats à durée déterminée et des temps partiels. 41% des femmes salariées de l'ESS sont à temps partiel, contre 30% dans l'ensemble de l'économie et elles représentent 75% des effectifs en CDD et à temps partiel dans l'ESS.

On constate également, comme dans le reste de l'économie, un plafond de verre important, y compris dans les secteurs d'activité considérés comme « féminins ». Ainsi, dans le secteur de la santé, 34% des salariés hommes occupent un poste de cadre contre 12% des salariées femmes.

Du côté des pratiques bénévoles, les enquêtes récentes de L. Prouteau et V. Tchernonog¹ soulignent que le taux de participation bénévole, tout secteur d'activité confondu, est en moyenne plus élevé pour les hommes (45%) que pour les femmes (41,8%). On observe toutefois une répartition genrée par domaine d'engagement. Ainsi les hommes représentent 69% des bénévoles dans le sport alors que les femmes représentent 68% des bénévoles dans l'éducation et 63% dans la santé. Au sein de la gouvernance associative, les femmes sont moins souvent en responsabilités (45% pour 55% pour les hommes) et, surtout, elles sont moins souvent présidentes (39% pour 61% pour les hommes), même si l'on observe une évolution de la part des femmes parmi les responsables bénévoles entre 2002 et 2017. Cette sous-représentation des femmes dans les instances de gouvernance est également valable dans les autres organisations de l'ESS, mutuelles, fondations et coopératives et s'accroît en fonction de la taille des structures. Enfin, selon les données du CNCRESS², un tiers des administratrices témoignent de situations sexistes vécues dans le cadre de leur mandat. Ces inégalités femmes-hommes restent moins importantes que dans l'ensemble du secteur privé (Richez-Battesti, Petrella et al., 2014)³, elles constituent cependant un enjeu d'amélioration nécessaire.

La parole à... Catherine Bodet, coordinatrice du Manifeste Fabriquer l'égalité. Pour en finir avec le sexisme dans l'ESS, Edition de l'Atelier.
Pourquoi avoir écrit un tel Manifeste ?

« Pourquoi ce livre ? Pour mettre les pieds dans le plat ! Parce que paradoxalement, les valeurs

¹ PROUTEAU L., 2018, *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances*, Synthèse de l'exploitation de l'enquête, Centre de recherche sur les associations - CSA.

TCHERNONOG V., PROUTEAU L., 2019, *Le Paysage associatif français*, Juris Éditions – Dalloz, 3^e éd.

² Enquête CNCRESS, *Etude sur l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS. Quel constat et comment agir ?*, Novembre 2019.

³ RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., MEUNIER N., 2014, *Modèles d'emplois et relations professionnelles dans l'ESS relativement aux entreprises lucratives : Quelques éléments d'analyse à partir de l'enquête REPNONSE*, in *2emes Journées GESS*, Clermont –Ferrand, 15-16 décembre.

affichées par les coopératives, les associations, les mutuelles et leurs réseaux – ce qu'on a appelé l'imaginaire égalitaire de l'ESS – accentuent souvent l'invisibilité des inégalités et rendent difficile leur dépassement.

Alors les besoins identifiés par la recherche-action que nous avons menée sont d'une part de visibiliser le fait que les structures de l'ESS n'échappent pas aux stéréotypes et aux rapports de domination qui traversent la société, et d'autre part d'outiller celles et ceux qui agissent en interne de ces structures pour que les choses changent. Il ne s'agit pas d'un guide pratique mais d'une invitation à expérimenter, à chercher, à inventer qui mêle expériences très concrètes – y compris dans l'écriture du livre avec différentes formes de français inclusif testées – et apports plus conceptuels pour, au final, que le potentiel de transformation sociale affiché par l'ESS ne reste pas théorique. »

Une mobilisation grandissante de l'ESS sur les questions d'égalité femmes-hommes

On constate une prise en compte grandissante du sujet et son appropriation progressive par les organisations de l'ESS depuis la reconnaissance des enjeux d'égalité femmes-hommes avec la signature d'un accord de l'UDES par l'ensemble des confédérations syndicales de salarié.e.s en 2015 et la publication du premier [rapport triennal](#) sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS par la Commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'ESS en 2017, découlant des obligations fixées par la loi ESS de 2014. Souvent au cœur des activités portées par les structures de l'ESS, les enjeux d'égalité femmes-hommes s'invitent désormais en interne et questionnent tout autant la gestion des ressources humaines que la représentativité des femmes dans les instances de gouvernance. En témoigne [l'engagement](#) pris le 8 mars 2018 par un certain nombre de réseaux de l'ESS pour atteindre la parité dans leurs instances d'ici 2020.

Afin d'accompagner ce changement, un observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS a été créé en juin 2018, conformément aux recommandations du CSESS. Soutenu par le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale, cet observatoire a été porté nationalement par le réseau des CRESS, et prend maintenant la forme d'une mission à part entière au sein d'ESS France. Ses travaux visent à accompagner les acteurs et actrices de l'ESS à engager une dynamique commune de mobilisation et d'amélioration continue sur le sujet. Après avoir publié un premier état des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS à l'occasion du 8 mars 2019 pointant principalement les enjeux des organisations en matière d'égalité professionnelle, ses travaux ont également pu enrichir les analyses existantes sur la gouvernance ou le bénévolat.⁴ Un prix égalité femmes-hommes a également été créé dans le cadre du Mois de l'ESS pour récompenser les structures ayant développé des initiatives en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

Les femmes, au cœur du « care » et des solidarités : des actrices essentielles de la transition ?

Au sein de l'ESS, qu'elles soient bénévoles ou salariées, les femmes sont majoritairement présentes dans les métiers du *care*, du prendre soin. Elles ont été largement mobilisées pendant la crise de la COVID et ont contribué à souligner l'enjeu de ces métiers essentiels en direction de personnes malades, fragiles, isolées..., de jeunes ou de moins jeunes. Les femmes représentent en effet 96% des salarié.e.s de l'aide à domicile, 88 % des infirmier.ère.s, 90% des aides-soignant.e.s et 67% des postes d'employé.e de commerce dans le champ de l'ESS. L'action sociale concentre 41% des emplois de l'ESS et 78% de ces emplois sont féminins. Les activités y sont très diversifiées. Elles concernent l'hébergement social et médicosocial de personnes socialement fragilisées, ou de personnes âgées et dépendantes (à l'instar des EHPAD), ou encore l'accueil d'adultes et d'enfants handicapés, d'enfants plus âgés, elles concernent aussi l'action sociale sans hébergement, telle que l'aide à domicile, les activités de prévention, d'accompagnement de personnes précarisées, les activités caritatives ou d'entraide internationale. Dans l'action sociale dans son ensemble, les femmes pour 65% d'entre elles sont employées, et 3,5% d'entre elles sont cadres et cheffes d'entreprise (contre 5,9% pour les hommes).

⁴ Retrouvez les travaux à ce lien : <https://www.cnres.fr/fr/dossiers-thematiques/observatoire-de-legalite-femmes-hommes-dans-less>

Elles ont, pour certaines d'entre elles, assumé une triple mobilisation au cours de la crise sanitaire : professionnelle en première ligne sur le terrain ou en télétravail, pour le suivi scolaire et les tâches domestiques et enfin pour la confection des masques pour la famille ou les proches.

Engagées dans la solidarité, professionnellement ou bénévolement, elles ont soutenu les plus précaires. C'est par exemple le cas de l'association Rougemont Sevrans, où des femmes du quartier se sont organisées pour assurer un soutien logistique aux familles les plus démunies en distribuant des produits de première nécessité. Des associations féministes telles que le Planning familial ou bien la Fondation des femmes se sont particulièrement mobilisées pour défendre les droits des femmes (accès à l'avortement, protection des femmes victimes de violence) dans un contexte de crise sanitaire et de confinement rendant l'accès aux soins difficile pour les femmes.

Très engagées pendant la crise, deviendront-elles des actrices centrales de transitions indispensables ?

La parole à... Elisa Braley, Présidente de la Commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'ESS

"D'une urgence à l'autre, l'égalité femmes-hommes risque de rester au second plan..."

Les activités et métiers du care, qui ont été en prise directe avec la gestion de la crise sanitaire, existent de longue date et ont été largement investis par l'ESS, et majoritairement par des femmes, mais n'ont jamais fait l'objet d'une visibilité ou valorisation aux yeux de la société. Après la crise, l'ESS doit accompagner ces femmes, essentielles et héroïsées, **pour les revaloriser dans leurs conditions d'emploi et de travail, par des actes à hauteur de leurs inestimables contributions.** Le risque annoncé de la reprise économique à tout prix est malheureusement de les laisser en dehors de tout plan de relance.

Il s'agit de reconnaître les compétences humaines et relationnelles, l'engagement professionnel mais aussi bénévole, d'en témoigner inlassablement, de négocier avec l'Etat la revalorisation des salaires, de construire des parcours professionnels sécurisants et permettant de concilier réellement vie professionnelle et vie personnelle.

Ces femmes devront être demain parmi les premières bénéficiaires de la mobilisation de l'ESS. La Commission Egalité Femmes Hommes du CSESS s'attèlera à le rappeler pour passer de l'évidence à l'action, au risque sinon de perdre nombre de nos forces vives, déjà épuisées par cette crise. »

Nadine Richez-Battesti et Francesca Petrella, enseignantes-chercheuses en sciences économiques à la faculté d'économie et de gestion d'Aix-Marseille Université

Lisa Pleintel, experte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans l'ESS